

CURSUS MANAGER PERFORMANT EN COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

Perfectionnez vos pratiques managériales

6 JOURS, 42 HEURES

EFFICACITÉ MANAGÉRIALE

CODE : GCU22

Objectifs de la formation

Gagner en légitimité auprès de ses pairs et de ses équipes

Exercer votre leadership auprès de vos équipes, au sein de vos pairs ou vis à vis d'un élu

Traduire ce leadership dans vos actions et postures quotidiennes

Maîtriser votre communication non verbale - Gagner en aisance et en naturel

Développer vos capacités managériales grâce à des interventions efficaces dans différents contextes

Être plus à l'aise dans tout type de situation

Animée par

- FAUCHEUX Joël
Architecte DPLG – Consultant - Coach,
JFCONSULTING
- NAMURA Michel
Ex-DGS, Administrateur général de la FPT E.R.,
- LUMBROSO Guy
Formateur,

Public concernés

- Managers et encadrants de la fonction publique territoriale

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 4 140,00 €HT

Module 1 - Manager dans un contexte d'incertitude (1 JOUR)

Le manager territorial face à l'incertitude et la complexité

- Identifier les axes du management public territorial
- Définir l'articulation entre administration, gestion et management

- Présenter le contexte de l'incertitude et de la complexité
- Les sources d'incertitude et les différents types d'incertitude
- Comprendre les impacts individuels et collectifs du contexte d'incertitude
- Faire le point sur la complexité d'élaboration d'une stratégie territoriale et environnementale

ATELIER Quiz : questionnement du groupe pour consolider leurs connaissances

Quels sont les compétences clés pour manager dans un contexte d'incertitude ?

- Identifier différents styles de management de l'incertitude : le manager, coach, agile, ouvert, empathique, intergénérationnel, apprenant
- Intégrer le mode de management participatif par objectifs
- Maîtriser les outils de communication pour lever les résistances individuelles
- S'approprier les outils d'intelligence collective pour lever les résistances collectives
- Quels sont les facteurs de motivation ?
- Comment assurer l'évaluation professionnelle annuelle par les objectifs ?
- Intégrer les outils pour établir une cartographie des risques

ATELIER Une situation réelle d'incertitude est présentée au groupe, les stagiaires doivent élaborer un plan d'action pour gérer la situation et une communication efficace

Intégrer la notion de co-management dans la fonction publique territoriale

- Distinguer les rôles des élus stratégiques et les cadres managers
- Co-élaborer le programme de mandature et la feuille de route
- Comment piloter la planification pluriannuelle et l'ajustement continu des projets ?
- Appréhender le système de réunion et les outils de partage

ATELIER Réflexion collective sur la complémentarité des rôles entre les élus et les cadres-managers

ATELIER Une situation est présentée au groupe, les participants sont amenés à analyser les pratiques managériales

Appréhender les transitions managériales majeures

- Appréhender les particularités de la gouvernance territoriale intercommunale et partenariale
- Mettre en place une démarche projet (« comitologie ») pour assurer un pilotage partagé et efficace du projet sur la durée.
- L'entrée en scène des usagers et la démocratie participative : un nouveau défi pour les managers territoriaux
- S'approprier les modes d'évaluation qualitative
- Comment impliquer les équipes : management bienveillant et responsabilisant

ATELIER Réflexion collective autour de la démarche projet dans les collectivités territoriales

Module 2 - Manager : développer votre leadership (2 JOURS)

Comment vous positionner et vous affirmer comme leader dans la fonction publique territoriale

- Différencier le rôle de manager et le rôle de leader : pourquoi être un leader

- Comment traduire la notion de leadership au quotidien : vision, communication, comportement, écoute, confiance
 - Savoir vous positionner par rapport aux élus
-

Intégrer les grands principes du leadership

- Apprendre à se connaître pour être le leader qui vous ressemble : analyser votre style de communication, identifier les qualités à exploiter et celles à développer
 - Maîtriser votre mode de communication : développer votre écoute, donner envie, repérer et traiter les situations de communications stratégiques, en individuel ou en collectif
-

Oser être le leader

- Comprendre votre propre fonctionnement et votre relation avec les autres membres des équipes
 - Développer le bon type de relation : se comporter en leader
 - Comment s'affirmer auprès des autres
 - Générer de l'adhésion : vision, psychologie, communication personnelle
 - Comment mettre en œuvre votre leadership : les points clés et les étapes pour progresser dans le développement de votre leadership
 - Comment gérer sa sphère d'influence et son leadership dans les relations vis-à-vis des élus
-

Asseoir son leadership pour accroître la performance collective

- Créer l'adhésion du collectif
 - Développer un climat de confiance
 - Savoir utiliser le feed-back
-

Des mises en situation et exercices pratiques seront proposés tout au long des deux jours

Module 3 - Maîtriser vos prises de parole en collectivités locales (2 JOURS)

Apprendre à construire votre intervention orale

Acquérir les principes de base de la communication

- Posséder les règles, les différentes étapes liées aux prises de parole
 - Faire le point sur les phénomènes de déperdition
 - Quid du ton, de la voix, de la posture, de la gestuelle
 - Gérer le stress, s'affirmer
-

Exercices et/ou mises en situation

- Mettre en application les principales règles de la communication interpersonnelle
-

Être écouté, cru, retenu et... suivi

- Créer l'adhésion du collectif
 - Développer un climat de confiance
 - Savoir utiliser le feed-back
-

Mises en situation

- Connaître votre auditoire et vous y adapter : soigner votre introduction, revenir sur le message, argumenter
 - Dépasser l'information « descendante » pour entrer en relation avec l'auditoire
-

Exercices et/ou mise en situation

- Travailler sur la capacité à convaincre et/ou à improviser
-

Prise de parole en réunion et prise de parole conjointe

- Comment introduire une réunion de travail pour favoriser la production collective
 - Développer votre écoute, savoir reformuler
 - Comment faire face à des attitudes déstabilisantes
-

Études de cas

- Partager des expériences, réussies ou non, d'interventions conjointes avec des élus
-

Intervenir conjointement avec les élus : les enjeux et la posture adaptée

- Bien cerner les attentes propres aux élus
 - Répartir les rôles et les contenus : intervention « politique » / « technique »
 - Avoir la « bonne » posture lors des réunions publiques en direction des habitants
-

Élaboration d'un plan d'actions pour chaque stagiaire

Module 4 - Soutenance (1 JOUR)

Rédaction d'un rapport écrit et soutenance orale devant un jury

Dates

Paris

09/05-07/07/2023

13/09-05/10/2023

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la

formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.